



Déclaration de la FNEC FP-FO
Comité Social d'Administration Spécial
Départemental de la Gironde
8 février 2024

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD de Gironde, nous vous présentons d'abord nos meilleurs vœux pour cette année 2024.

Même si nous sommes en février, nos vœux pour que l'école publique et ses personnels soient plus que jamais défendus, nos vœux pour les personnels des services administratifs de la DSDEN comme pour ceux de l'académie de Bordeaux, dans une situation où les mesures du gouvernement rendent l'exercice de leurs missions de plus en plus difficile.

12 milliards d'euros d'économie ! C'est la somme que souhaite économiser Bruno Lemaire sur le budget de l'Etat. Et c'est dans ce contexte austéritaire, que Ministre de l'Éducation Nationale, Premier Ministre et Chef de l'État souhaitent imposer pour cette nouvelle année un train de réformes au corps enseignant !

Nous savons que vous n'allez pas pouvoir répondre à nos questions qui sont d'ordre national mais par cette déclaration, nous souhaitons exprimer la colère de tous les personnels, qui s'est exprimée le jeudi 1er février et le 6 février et qui va se poursuivre.

Nous sommes sommés de mettre en place des groupes de niveaux dans les classe de 6^{ème} et 5^{ème} , de rendre officiellement le redoublement possible sur demande du conseil de classe, d'ouvrir des classes prépa lycée, d'accompagner des stages de découverte professionnelle en seconde, et aussi s'ouvrir au SNU, enseigner une nouvelle heure d'instruction civique, faire faire du théâtre... et tout cela presque à moyens constants avec des petites miettes de revalorisation indiciaire et pour être traité selon un mérite hypothétique et arbitraire.

Des moyens constants

Parlons des moyens. Au niveau national, après avoir projeté de supprimer 484 ETP, le ministère réattribue 1058 ETP en urgence pour colmater les brèches que ces annonces de contre-réformes ont ouvertes. Le solde d'ETP n'est donc que de 574 selon un « schéma d'emploi ».

Commençons donc par éclairer le jargon ministériel : un « schéma d'emploi » est un simple objectif à atteindre mais en aucune manière une obligation de résultat. Ainsi, parlons au conditionnel : nous aurions donc 574 ETP sur toute la France créés pour la rentrée 2024. Mais va-ton trouver les professeurs pour ces postes alors que le nombre de postes au concours n'a pas augmenté et que le métier d'enseignant n'attire plus.

Ensuite, ces potentiels 574 ETP ne pourront suffire pour ces contre-réformes. Le ministère lui-même estime à 1150 ETP en lettres et 1150 ETP en mathématiques pour la mise en place des groupes de niveaux en 6^{ème} et 5^{ème} en mathématiques et en français. Alors pour compléter, on rafistole en complétant avec les 1 500 ETP libérés par l'heure de soutien en 6^{ème} et la disparition définitive de la technologie en 6^{ème}. Il manquera donc à minima – et si le schéma d'emploi est respecté – 226 ETP pour simplement mettre en œuvre le dédoublement en mathématiques et français des classes de 6^{ème} et 5^{ème} !

Et nous ne parlons pas des autres mesures annoncées qui devront s'appliquer aussi avec ce schéma d'emploi.

De plus, ce « schéma d'emploi national » se décline suivant les académies de manière totalement inégalitaire. Pour notre académie, les nouveaux potentiels et hypothétiques 34 ETP – dont 10 ne seront pas devant élèves – viendraient compenser les 34 ETP initialement supprimés. Le solde officiel est donc nul mais en réalité, il y aura bien 10 ETP en moins dans notre académie pour mettre en œuvre les bureaux des entreprises ; réformes dont la FNEC-FP-FO ne voulait pas.

Cependant, admettons quand même que ces 34 ETP servent aux groupes de niveaux avec 265 collèges dans le département cela fait 0,13 ETP par établissement, soit environ 2,3 heures pour chaque établissement. Cela est insuffisant. Pour le département nous gagnons 25 ETP, pourriez-vous nous dire combien vont être consacrés aux groupes de niveaux et comment avez-vous attribué ces moyens supplémentaires ? Par exemple, le collège de Castelnau de Médoc perd 7 heures du fait de la disparition de la technologie quand dans le même temps on leur ajoute 4,5 heures ! Donc ce collège ne bénéficie pas en réalité d'ETP supplémentaire et ne bénéficie même pas des 7 heures de la disparition de la technologie pour les groupes de niveaux. Comment avez-vous attribué les moyens pour ces groupes de niveaux ?

Si ces ETP supplémentaires servent seulement aux groupes de niveaux, comment dès lors, rien que sur notre département, peut-on créer des classes supplémentaires sans prendre des moyens sur d'autres disciplines, d'autres dispositifs ? Comment expliquez-vous aussi les remontées de lycées qui nous parlent d'effectifs élevés avec 34,5 élèves par divisions au lycée Sud Médoc, une classe de moins en terminale au lycée des IRIS et peut-être 36 élèves par classe ? Comment ce même établissement avec un élève de moins perd 43 heures? Nous pourrions continuer la liste.

D'autre part, pour satisfaire à moyens presque constants, les desiderata de M. Macron, il nous faudrait aussi des professeurs. Or nous en manquons ! Car si M. Attal s'est félicité de la stabilisation du nombre d'inscrits aux concours de recrutement par rapport à l'an dernier, alors même que 250 postes en mathématiques et 149 en lettres modernes n'avaient pas été pourvus en 2023, il n'a pas annoncé non plus d'ouverture de postes supplémentaires pour répondre aux besoins. Le nombre de places au CAPES de mathématiques est par exemple le même qu'en 2023, tandis qu'il y a 57 places de moins au CAPES de lettres modernes. Où le ministère de l'Éducation Nationale va-t-il trouver les professeurs ? Nous attendons là encore vos explications.

Enseignement professionnel

Alors que la mobilisation du 12 décembre a été massive pour dénoncer une réforme coûteuse, inutile et nuisible, le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) réuni en ce début d'année, a été unanime pour rejeter la réforme Grandjean. Qu'à cela ne tienne : le gouvernement avance et s'essuie les pieds sur les personnels, les parents, les élèves, y compris les confédérations ouvrières et patronales ; l'arrêté est paru samedi dernier. Et jusque-là, les établissements ont travaillé sur des grilles horaires et des dispositions qui n'étaient même pas réglementaires en droit. La réforme Grandjean des Lycées Professionnels, menée à marche forcée, sans concertation et sans prise en compte de l'avis de ceux qui sont sur le terrain, tous les jours, doit être retirée. Pour que les PLP continuent de sortir du pétrin des élèves « cabossés en fin de troisième » et réussissent à en faire des Hommes, des Citoyens libres en conscience et des Travailleurs fiers du travail bien fait !

Le SNETAA-FO via sa fédération demande l'abandon de la réforme des LP qui, même si globalement n'entraîne pas pour cette année une baisse des DGH, va mécaniquement, à cause des nouvelles grilles, mais aussi à cause de la volonté du Président Macron de supprimer des formations tertiaires, provoquer des suppressions de postes de PLP dans certaines disciplines.

La FNEC FP-FO souhaite dans cette déclaration affirmer qu'elle revendique également le retour du financement de la totalité des heures de découverte professionnelle pour les classes de 4ème et 3ème SEGPA. Pour rappel, même si vous ne voulez pas le reconnaître, Madame La DASEN, cette mesure de diminution de moyens pour nos élèves les plus fragiles est une décision qui ne s'appuie sur aucun texte et qui n'existe nulle part ailleurs en dehors de notre académie. Avec cette mesure, vous créez de la souffrance chez les élèves et chez les PLP.

Des Conséquences délétères sur nos métiers

Malheureusement, ces initiatives sans moyens auront des conséquences désastreuses sur les collègues, dégradant toujours plus les conditions de travail.

Voici certaines conséquences délétères rien que pour ces fameuses classes de niveaux. En effet, les réunions et discussions sur les DHG ont commencé dans les collèges, et toutes les craintes se confirment. La création des groupes de niveaux entraînera la suppression de dédoublements dans d'autres disciplines et les contraindront. Dans certains collèges, il y aura moins de groupes de sciences, dans d'autres moins de groupes de langue et dans d'autres on supprime des heures de latin et cela même avec les très peu de moyens supplémentaires que vous avez déjà donnés. Les alignements en barrette vont imposer que tous les enseignants de mathématiques et de français interviennent en même temps devant les 5ème ou les 6ème, et avec des progressions communes. Cela entraînera mécaniquement plus de réunions pour les enseignants et mettra en péril la liberté pédagogique des enseignants pourtant inscrite dans le code de l'éducation. Par ailleurs, les emplois du temps des professeurs – qui devront se faire avec un alignement systématique des heures de français et mathématiques – deviendront un véritable gruyère délabrant toujours plus notre bien-être au travail.

Et ces classes de niveaux auront des répercussions sur les obligations réglementaires de service des collègues. Déjà, on propose des services de 22 h, 21 h 30 aux enseignants de mathématiques et de français alors qu'il est possible d'imposer seulement, pour l'instant, deux heures supplémentaires. Il est donc proposé de partager une classe ou de semestrialiser les services. Par conséquent, un professeur fera 22 h un semestre puis 18,5 h l'autre semestre et les élèves changeront d'enseignant en milieu d'année. C'est un non-sens pédagogique et cela contribue à détériorer les conditions de travail et l'on accentue la perte de sens du métier !

Toujours plus grave, on propose aux collègues d'augmenter leur temps de travail avec le pacte. En effet, il est proposé par exemple aux professeurs de langues, un pacte afin d'animer un atelier linguistique à petits effectifs. De même, pour les professeurs de lettres classiques, s'ils n'ont plus l'heure de latin en cinquième, il leur sera proposé un pacte ! Pour FO une ligne rouge est franchie, les pactes – qui ne sont que des contrats – ne peuvent pas se substituer à des heures de cours qui existaient jusqu'à présent en heures poste. Cela augmentera d'ailleurs de façon mécanique le temps de travail de ces enseignants qui ont déjà des conditions difficiles d'enseignement ! On comprend l'intérêt du gouvernement à faire cela car cela permet de créer moins de postes et d'assurer un enseignement à un moindre coût ! Un pacte coûte moins cher qu'une heure poste !

Enfin, ce qui nous semble le plus inquiétant dans notre département qui n'aura pas de création d'ETP, c'est que la mise en place des niveaux différenciés voulus par le président et le premier ministre menacera directement les postes des collègues : il faudra que certains partagent leurs postes sur deux voire trois établissements ; d'autres verront carrément leurs postes supprimés. Et dans le même temps on nous parle de bien-être au travail ! Il faut nous expliquer ou sera le bien-être dans toute cette future réforme !

Et nous pouvons ajouter en postscriptum à cette liste de conséquences néfastes des volontés présidentielles : la mise en place d'une heure supplémentaire d'instruction civique, la pratique du théâtre, l'expérimentation des prépas lycée, les stages de découverte professionnelle en seconde. A moyens constants, car rien n'a été budgétisé, cela représentera toujours plus de missions pour les enseignants et donc davantage de travail. Encadrer les jeunes pour leurs stages en fin de seconde : qui pourra l'assurer ? Les heures d'instruction civique et le théâtre : sur quelles heures de DGH seront-elles prises ou sur quelles disciplines ? Combien de postes d'enseignants, dans quelle discipline, seront touchés pour satisfaire les volontés du Président, volontés qui semblent tellement déconnectées de la réalité ?

Comme nous l'avons précisé plus haut, la réforme des lycées professionnels va aussi provoquer des suppressions de postes de PLP dans certaines disciplines.

Revalorisation salariale atone / un mérite arbitraire

Comment dès lors prétendre vouloir revaloriser le métier d'enseignant et tous les métiers de l'éducation et de la fonction publique avec de telles casses du service publique ? La pseudo revalorisation de 5 points d'indice représentant environ 25 euros brut / mois pour un temps complet et donc beaucoup moins pour les AESH contraints à un temps partiel imposé,

sera tout de suite engloutie par une inflation des dépenses contraintes telle que l'électricité, le gaz, l'essence, la nourriture, plus que toujours à l'œuvre.

Pour les enseignants cela devra-t-il passer par des pactes, ces petits contrats dont les clauses sont laissées à l'arbitraire des chefs d'établissement et qui représentent toujours plus de travail pour les collègues ? Hormis détruire petit à petit les statuts de la fonction publique, ces pactes ne représentent qu'une obligation de travailler plus pour faire face à la baisse de notre pouvoir d'achat. Et même si le ministère souhaite les maquiller en « mérite », les enseignants ne seront pas dupes ! Car pour le gouvernement le mérite ne sera et ne pourra pas être la mesure d'un dévouement à la réussite des élèves mais la simple mesure comptable d'un « travailler toujours plus », à savoir une mesure destructrice du statut de la fonction publique et de la santé des professeurs et tous les autres personnels de l'Education !

Des conséquences néfastes pour les élèves

D'autre part, ces réformes présido-ministérielles, non contentes de casser les statuts et de faire croître la charge de travail des enseignants, ne faciliteront pas non plus la vie des élèves et celles des personnels. Bien au contraire !

En effet, au moment où l'Acte 2 de l'Ecole Inclusive, avec son concept d'« Ecole pour tous », a pour objectif de réduire encore les notifications MDPH et l'accès aux soins des élèves et aux structures spécialisées vouées à être dissoutes dans les établissements scolaires, les groupes « les plus en difficultés » des classes de niveaux risquent fort de regrouper les élèves victimes de l'inclusion systématique qui n'auront pas pu être affectés dans les établissements médico-sociaux, structures spécialisées et adaptées. Cette inclusion systématique forcée et sans moyens sont aussi un facteur qui détériore, malheureusement, les conditions de travail des personnels et crée de la souffrance chez les enfants et les parents.

Pour les autres élèves, ils seront en classe entière avec des effectifs surchargés et les professeurs devront se débrouiller avec cette situation. Ils devront aussi gérer les effets de la stigmatisation sur les élèves « les plus en difficulté » et les conséquences sur l'ambiance de classe. Par ailleurs, cette mise en place des groupes de niveaux déstructurera le groupe classe pour des élèves adolescents et préadolescents qui ont justement besoin d'un groupe solide pour se construire. Les enseignants, les PsyEN, entre autres, ont pu voir les conséquences néfastes en lycée de la destruction du groupe classe ; alors quels seront les effets sur des élèves plus jeunes ? Cela risque d'entraîner une fois de plus, la dégradation des conditions de travail des enseignants et donc des élèves. Enfin, comment parler de « Choc des savoirs » pour améliorer le niveau sans moyens supplémentaires ? voire en retirant des heures d'enseignement tout au long de la scolarité : une heure en sixième et la découverte des métiers, la diminution des demi-groupes en sciences et en langues...

Pour conclure, la casse de l'école publique républicaine continue et aura des conséquences désastreuses sur les personnels et par ricochet sur les élèves. La FNEC-FP-FO revendique donc :

- L'abandon de la réforme « chocs des savoirs »
- L'abandon du pacte et sa transformation en augmentation indiciaire pour tous les personnels afin d'augmenter immédiatement de 10% la valeur du point d'indice sans contrepartie et l'ouverture de négociations salariales.
- La création de tous les postes statutaires dans tous les métiers de l'Education Nationale, cela passe par un statut pour les AED et les AESH. De plus, créer des postes d'enseignants permettrait de répondre à une revendication de tous les personnels, c'est-à-dire faire baisser le nombre d'élèves par classe.
- L'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive et la création de places dans les instituts spécialisés et médico-sociaux.
- L'abandon de la réforme des LP.

**Frédéric Abramson, Cindy Garcia, Christophe Grimaux,
Delphine Marin, Delphine Paillé et Camille Tastet**

pour la FNEC FP-FO de la Gironde